Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe
T : 04 76 06 10 94 - **F** : 04 76 06 40 98
www.bievre-est.fr - contact@cc-bievre-est.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

conseil communautaire
lundi 19 octobre 2026
à 19h00
au siège de la communauté de communes

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Vote à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

FINANCES

1. Adoption de la décision modificative n°1 de l'exercice 2026 - Budget principal

Vote à l'unanimité

2. Adoption de la décision modificative n°2 de l'exercice 2026 - Budget annexe assainissement

Vote à l'unanimité

3. Autorisations Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) – décision modificative n°2 - Exercice 2026 – Budget annexe assainissement

Vote à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

4. Autorisation d'adhérer à la convention de participation cadre de protection sociale complémentaire santé 2027-2032, mise en place par le Centre De Gestion de l'Isère (CDG38)

Vote à l'unanimité

5. Débat sur la protection sociale complémentaire, santé et prévoyance, au sein de la collectivité

Prend acte

6. Ouverture des formations proposées par l'Association des Maires de l'Isère (AMI) aux conseillers municipaux des communes membres

Vote à l'unanimité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7. Autorisation de signer le marché n°26FO24 relatif à la fourniture de repas et de collations livrés en liaison froide dans les accueils de loisirs

Vote à l'unanimité

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

8. Approbation d'acquérir les parcelles du Parc d'activités industriel Bièvre Dauphine 3 à l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL)

Vote à l'unanimité

TRANSITIONS

9. Autorisation du changement d'acquéreur pour l'aliénation du lot 11 de la Zone d'Activités (ZA) de Rossatière

Vote à l'unanimité

URBANISME INTERCOMMUNAL

10. Approbation de l'annulation de la délégation de l'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU) à la commune de Izeaux pour le secteur de la zone AUBa du secteur dit de « Freytière » et approbation de la délégation de cet exercice sur ce même secteur à l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL)

Vote à l'unanimité

11. Approbation de l'annulation la délégation de l'exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU) à la commune de Colombe pour les parcelles A n°1560, 1561 et 1562 (classées en zone UBa du PLUi) et délégation de cet exercice sur ces mêmes parcelles à l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL)

Vote à l'unanimité